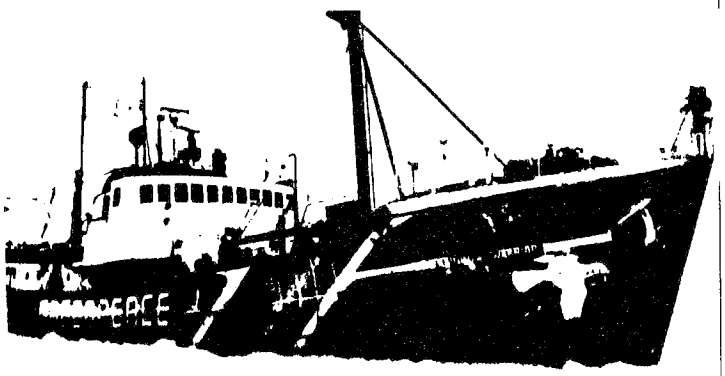
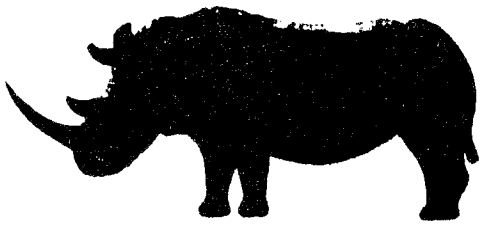
LA LEGION D'HONNEUR POUR LES CRIMINELS

En juillet 1985, l'association GREENPEACE préparait sa campagne de protestation contre les essais nucléaires français dans le Pacifique.
Le 10 juillet, les services secrets français sabotent à l'explosif le bateau de l'organisation écologiste, le Rainbow-Warrior, à son bord se trouvait un photographe portugais Fernando PEREIRA, il est tué.
Six ans après, le 5 juillet 1991, le lieutenant-Colonel MAFART impliqué dans l'attentat se voit remettre les insignes de l'ordre du mérite.
Le pouvoir socialiste met le crime à l'honneur !



POUR LA SURVIE DES RHINOCÉROS

Le World Wildlife Fund vient de lancer à Londres une campagne internationale pour l'interdiction du commerce de cornes de rhinocéros. la baronne Trumpington, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, parle de cette action.
"Le combat pour la survie du rhinocéros noir est devenu l'un des grands défis écologiques de notre temps. Il y en avait environ 100 000 il y a 30 ans. On en compte moins de 4 000 aujourd'hui.
La destruction de leur habitat a joué un grand rôle dans ce déclin, mais les défenseurs de la nature savent bien que le facteur déterminant est le commerce : on tue les rhinocéros pour leurs cornes, vendues à des fins décoratives et médicinales.

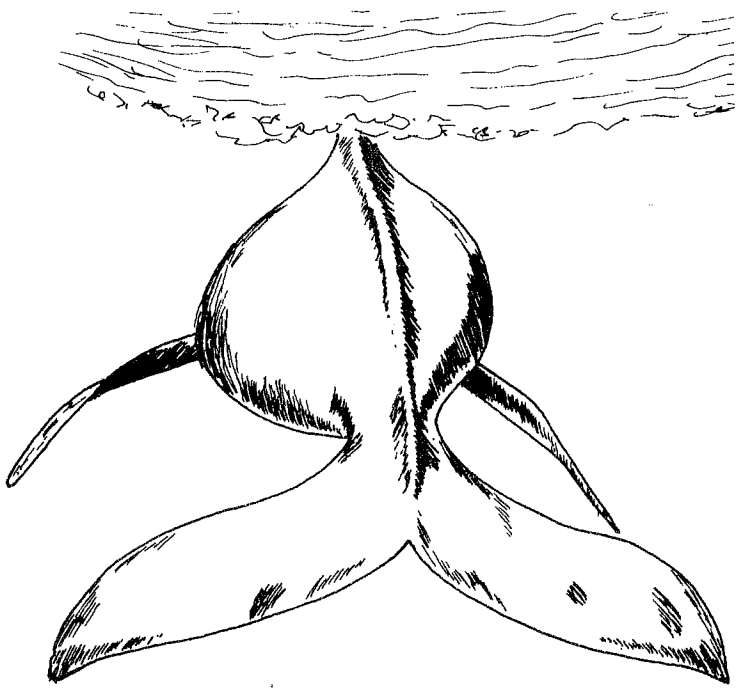


Comme pour les éléphants, le gouvernement britannique a mis à la disposition de différents pays d'Afrique de l'aide technique et des fonds (formation de gardes-chasse, achat de véhicules anti-braconnage etc.), et décidé de contrôler le marché de la corne et produits dérivés. Signataire de la Convention internationale sur les espèces en danger, il a interdit le commerce de ces produits, sauf à des fins de recherche. De plus, toute vente de produits anciens doit faire l'objet d'une autorisation spécifique du ministère de l'Environnement.`
Hongkong, qui est partie à la Convention depuis que la Grande-Bretagne l'a ratifiée, et qui était autrefois un gros importateur, applique depuis peu une loi considérée comme un modèle, qui interdit non seulement le commerce international mais aussi le commerce intérieur de cornes et de tout produit en contenant."
Source : Service de Presse de l'Ambassade de Grande-Bretagne.

LA CONSERVATION DES BALEINES.

La Grande-Bretagne reste opposée à la pêche à la baleine et est favorable à la prorogation du moratoire international décidé en 1985/86, dont elle souligne le rôle en matière de conservation. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Agriculture, John Gummer, à l'issue d'une rencontre avec la fédération écologiste Widlife Link destinée à préparer la 43ème réunion de la Commission internationale baleinière de Reykjavik (27/31 mai).
L'attachement du ministre à ce dossier, ainsi qu'au dialogue avec les organismes s'occupant de protection et de qualité de l'environnement, est bien connu. Quant à Wildlife Link, elle regroupe onze associations allant de Greenpeace UK et de The Environmental Investigation Agency, à la Royal Society for the Protection of Cruelty to Animals.
"J'ai toujours été convaincu de l'importance de la conservation des baleines. Historiquement elles ont été

soumises à exploitation et je suis bien décidé à ce que cela ne se reproduise pas", a dit M. Gummer.
Et à propos de la réunion de Reykjavik : "Nous ferons savoir que la Grande-Bretagne ne veut même pas envisager la levée du moratoire tant qu'il n'est pas établi que les stocks ont retrouvé des niveaux convenables, qu'une procédure de gestion satisfaisante est en place et que les méthodes de pêche sont humaines, et respectent les normes de comportement acceptables à notre époque vis-à-vis des animaux."
La grande-Bretagne, qui a joué un rôle de premier plan dans la décision du moratoire, fait partie de la Commission internationale baleinière depuis sa fondation en 1946. Elle y a "bataillé ferme pour que des objectifs longtemps négligés comme la conservation des baleines, leur exploitation rationnelle et la stabilité de l'industrie baleinière, reçoivent toute l'attention qu'ils méritent."
La Grande-Bretagne a mis fin à la pêche à la baleine en 1963 et le gouvernement a confirmé à plusieurs reprises qu'elle ne reprendrait pas. Elle a appuyé sans réserve une démarche récente de la Commission qui a demandé au Japon et à la Norvège de reconsidérer des projets de recherche scientifique, et la résolution des Nations unies sur la pêche à grande échelle aux filets dérivants.
Source : Service de Presse de l'Ambassade de Grande-Bretagne.



AMENAGEMENT RURAL ET SAUVEGARDE DE LA NATURE

STAGE DE FORMATION SAMEDI 5 OCTOBRE, ARRAS

Le samedi 5 Octobre la fédération Nord-Nature organise avec une aide financière du F.N.D.V.A. et de la D.R.A.E. un stage de formation d'une journée destinée aux bénévoles associatifs, notamment aux P.Q.P.N. intervenant dans le cadre du remembrement et aux personnes qui pourraient envisager d'apporter à l'avenir leur contribution dans ce domaine. ce stage aura lieu près d'Arras, à Tilloy les Mofflaines (Pas-de-Calais).
Intitulé "Aménagement rural et sauvegarde de la nature", il aura pour objectif de faire mieux connaître les principes d'un bon aménagement rural et les procédures ayant trait à cet aménagement.
Ce stage comportera plusieurs exposés qui seront suivis chacun d'un débat. Intervenants prévus (sous réserve) : Mme Annick Delélis, professeur à la Faculté de Pharmacie de Lille et coordinatrice du Conseil Scientifique de Nord-Nature ; M. Philippe Delattre, vice-président de Nord-Nature et formateur de P.Q.P.N. ; un représentant de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt ; un représentant de l'A.E.R.E.A. ; un géomètre ; un agriculteur. Organisatrice : Mme Jacqueline Istas, vice-présidente de Nord-Nature, chargée du Secrétariat Général.
La participation aux séances de formation sera gratuite. Il est envisagé de rembourser les frais de déplacements des bénévoles associatifs.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM _____
PRENOM _____
ADRESSE _____
TEL _____
ASSOCIATION _____

Joindre un chèque de 40 F libellé à l'ordre de Nord-Nature pour le repas de midi. Adresser le bulletin d'inscription et le chèque à Mme jacqueline Istas, 167 Avenue Kennedy, 62000 Arras.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Programme de Formation 3è et 4è trimestre 1991

FORMEZ-VOUS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

Ces stages s'adressent à toutes les personnes adhérentes ou non à une association de protection de la nature.

Si vous envisagez de militer au sein de Picardie Nature ou d'une autre association, ou si vous participez activement à la vie de votre commune, vous trouverez ci-après la liste des stages organisés par la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature :

Communiquer, pourquoi ? pour qui ? comment ?

Le message adapté à la cible, au support et fonction du budget disponible.

Week-end 5 et 6 octobre 91 à Toulouse

Renseignements : UMINATE tél. 61 58 14 31

Les énergies renouvelables

- les énergies thermiques ou électriques
- les éoliennes - les biomasses
- les avantages et inconvénients des différentes méthodes - les applications possibles.

3 jours 10-11 et 12 octobre 91 à Tronçais

Renseignements : ATENA, CPIE - tél. 70 06 14 69

La loi du littoral : aménagement et mise en valeur du littoral, qu'en est-il ?

Présentation de l'expérience "pilote" vécue en Vendée concernant la mise en oeuvre du décret portant application de l'article L 146-6 de la loi du littoral.

La création et l'extension des ports de plaisance seront-elles abandonnées ?

L'urbanisation sera-t-elle limitée ? les équilibres biologiques littoraux préservés ?

Des réponses dans ce stage.

Week-end 19 et 20 octobre 91 à Nantes

Renseignements : FRAPEL tél. 40 41 28 62

L'agrobiologie et l'environnement

Les techniques en culture biologique. Comment ce type d'agriculture préserve-t-elle les sols et la santé humaine ? Quelles productions ? Quelle organisation des producteurs ?

Les différentes associations. Labellisation et commercialisation des produits.

3 jours : 9-10 et 11 novembre à Moulins (03)

Renseignements : Nature et Progrès - tél. 72 39 04 36

Enquêtes et inventaires au service de l'environnement

Inventaire communal - Crédoc - Recensement général de l'agriculture - Ecoteck - Enquête Teruti - Inventaire forestier national, Institut géographique national, inventaires ZNIEFF, du littoral, INSEE.

Week-end 16 et 17 novembre 91 à Toulouse

Renseignements : SOLAGRO - tél. 61 59 56 16

Traitement des plaintes de bruit

Les problèmes liés au bruit - acquérir une connaissance de base pour traiter des dossiers liés à des projets d'aménagements.

Week-end 16 et 17 novembre 91 à Toulouse

Renseignements : UMINATE - tél. 61 58 14 31

Conduite de réunions et animation de groupes de travail

Réunions publiques et d'informations, participation à diverses commissions officielles - réunions contradictoires... une grande part de l'action des associations se passe en réunion de toutes sortes. L'efficacité de nos actions passe donc aussi par une maîtrise de la conduite de ces réunions.

Week-end 23 et 24 novembre 91 à Stasbourg

Renseignements : AFRPN tél. 88 37 07 58

Agriculture et milieux naturels : conciliation ou opposition.

Les différents acteurs : Chambre d'Agriculture, DDAF, SAFER, Agence de bassin, Coopérative agricole, Syndicats.

Les outils de connaissance et d'intervention, l'inventaire des ZNIEFF, l'article 19, le gel des terres, les OGAF, l'action conservatrice.

Week-end 30 novembre et 1er décembre 91 à Boult-aux-Bois (08)

Rens : CPN Champagne-Ardenne - tél. 24 30 06 20

Réapprendre à écrire

La rédaction administrative, comment écrire, quand, quelles fautes sont à éviter. A qui s'adresser...
Week-end 14 et 15 décembre à Lyon
Renseignements : Frapna Région - tél. 78 94 93 86
DEBUT 1992

Communes et environnement

Les rouages administratifs d'une commune.
Sensibilisation des responsables élus aux problèmes de l'environnement - solutions originales de prise en compte de l'environnement.
Week-end 11 et 12 janvier 92 à Montpellier
Renseignements : FNE Gérald Le Grand 43 36 79 95 ou CLAPE-LR 67 79 77 50

Transport et environnement

Impact des transports sur l'environnement
Les différents modes de transport et leurs utilisations, les pollutions générées - transports et aménagements - les possibilités de transport de la route vers le rail.
Week-end 25 et 26 janvier 92 à Mulhouse
Renseignements : AFRPN - tél. 88 37 07 58

PERSONNES CONCERNEES

Les responsables ou futurs responsables associatifs élus ou permanents ; les DRAE ; les élus ; toute autre personne intéressée par les thèmes proposés.

TARIFS

Pour les associatifs :
Les frais de stage sont entièrement pris en compte par les associations organisatrices. Seuls frais à prévoir : les repas, l'hébergement et une partie du déplacement.
Souvent, nous proposons des réservations en foyers à des prix tout à fait abordables. Votre trajet SNCF vous sera remboursé sauf les 200 premiers km et dans le rapport de 50% de la distance restante.
Pour les non-associatifs :
Demander la notice particulière du stage qui vous intéresse.

RENSEIGNEMENTS

Les indications de ce programme sont succintes et les dates prévues doivent souvent être reportées.
Remplissez donc la fiche de renseignements jointe et adressez-la à :
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT - Service Formation.
Vous recevrez dès sa parution (environ 1 à 2 mois avant la session) la notice détaillée de la formation que vous avez retenue.

INSCRIPTION

Elle se fait auprès de l'association organisatrice. Respectez les dates indiquées dans la notice particulière. Pour le contenu et le déroulement du stage, téléphonez au numéro précisé et n'hésitez pas à soumettre vos problèmes, nous pourrons sûrement vous aider. Venez nombreux, ce sera l'occasion pour vous de rencontrer des "collègues" confrontés à des problèmes similaires aux vôtres et d'échanger vos points de vue.

COUPON REPONSE

Chaque stage fera l'objet d'une plaquette d'information et d'une diffusion complémentaire qui précisera les heures et lieux de rendez-vous, d'hébergement, les intervenants, l'emploi du temps et les prix.
Si vous êtes intéressé (e) par ces stages, veuillez remplir le coupon et nous le retourner à :
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT - 57, rue Cuvier - 75531 PARIS cédex 05
Ces stages sont organisés dans le cadre du programme de formation réalisé par France Nature Environnement et les associations adhérentes avec l'aide du Ministère de l'Environnement (Délégation à la Qualité de la Vie) et du FNDVA.(Fonds National de Développement de la Vie Associative)

NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE PERSONNELLE _____

TEL _____
ASSOCIATION _____